

MAIRIE
DE
BESANÇON

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE – DÉPARTEMENT DU DOUBS



EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal

Publié le : 02/07/2026

Séance du 18 juin 2026

Le Conseil Municipal, convoqué le 12 juin 2026, s'est réuni à l'hôtel de Ville de Besançon

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Ludovic FAGAUT, Maire

Ordre de passage des rapports en séance : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 55, 54

Étaient présents : M. Mohamed AIT-AIL, M. Hasni ALEM, M. Guillaume BAILLY, Mme Isabelle BORDAT, Mme Nathalie BOUVET (à compter de la question n° 3), M. Patrick BOUZAT, M. Jimmy BRESILLION, Mme Estelle CAMARA, Mme Aline CHASSAGNE, M. Serge COUËSMES, M. Laurent CROIZIER, M. Jérôme CUPILLARD, M. Clément DARCOQ, M. Franck DEFASNE, M. Ludovic FAGAUT, Mme Anne FALGA, Mme Lydie FRANCOIS, M. Didier GENDRAUD, M. Abdel GHEZALI, Mme Marie GRUILLOT, Mme Leïla HANNOUNI (à compter de la question n° 7), M. Pierre-Charles HENRY (à compter de la question n° 3), Mme Emmanuelle HUOT CUSENIER, M. Patrick JACQUES, M. Jérôme JEANVOINE, Mme Véronique JELSCH, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, Mme Madeleine LHOMME, Mme Hélène MAGNIN-FEYSOT, M. Martin MELLION, Mme Emmanuelle MEUNIER, M. Frank MONNEUR, Mme Laurence MULOT CESARI, M. Pascal ORLANDI, M. Frédéric PARISE, Mme Sophie PESEUX, M. Anthony POULIN, M. Djilali SAHLAOUI, Mme Anne-Rachel SCHERTZ, Mme Flora SIMONIN, Mme Esther SZWARC, M. Fabrice TAILLARD, Mme Frédérique THOMAS-MAURIN, M. Kevin VEJUX, M. Patrick VERDIER, Mme Séverine VÉZIÈS, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE

Secrétaire : M. Patrick JACQUES

Étaient absents : M. Bruno CAIRE, Mme Laura GINIOT, Mme Eléonore METZGER, Mme Manon MONNIER, M. Jean-Pascal REYES

Procurations de vote : Mme Nathalie BOUVET à M. Laurent CROIZIER (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Bruno CAIRE à M. Guillaume BAILLY, Mme Laura GINIOT à M. Jérôme JEANVOINE, Mme Leïla HANNOUNI à M. Didier GENDRAUD (jusqu'à la question n° 6 incluse), M. Pierre-Charles HENRY à Mme Sophie PESEUX (jusqu'à la question n° 2 incluse), Mme Eléonore METZGER à M. Patrick VERDIER, Mme Manon MONNIER à Mme Christine WERTHE, M. Jean-Pascal REYES à Mme Emmanuelle HUOT CUSENIER

OBJET : 19 - Acquisition d'un manuscrit de Pierre-Joseph Proudhon : approbation de l'aide financière des Amis du musée et de la bibliothèque

Délibération n° 008326

Acquisition d'un manuscrit de Pierre-Joseph Proudhon : approbation de l'aide financière des Amis du musée et de la bibliothèque

Rapporteur : Mme Frédérique THOMAS-MAURIN, Conseillère Municipale Déléguée

	Date	Avis
Commission n°4	03/06/2026	Favorable unanime

Résumé :

Le présent rapport a pour objet d'accepter la participation financière de l'association des *Amis du musée et de la bibliothèque* concernant l'acquisition d'un manuscrit de Pierre-Joseph Proudhon pour la Bibliothèque municipale de Besançon.

I. Intérêt historique du manuscrit

La Bibliothèque a acquis un manuscrit autographe inédit de Pierre-Joseph Proudhon composé, de 4 pages sur 2 feuillets in-folio. Ce sont des notes de travail et de documentation pour ses ouvrages d'économie politique, paginées par lui de 83 à 86, écrites à l'encre brune d'une écriture serrée remplissant les pages. Proudhon s'intéresse ici au change (change favorable ou défavorable), à l'industrie et au commerce italiens.

La plus grande partie du manuscrit est consacrée au problème du crédit : « Antinomie du Crédit, des Caisses d'épargne, de la monnaie, de l'intérêt », notamment d'après l'ouvrage d'August Cieszkowski, *Du crédit et de la circulation* (1839) « Le Crédit n'est point une anticipation de l'Avenir [...] Le Crédit est la métamorphose des capitaux stables et engagés en capitaux circulants et dégagés. [...] Par la mise en circulation du gage à l'aide du Crédit, vous allez produire : ce produit vous appartiendra tout entier, sauf la prime ou l'escompte du banquier créateur, et l'avance qu'il faut lui rendre. Donc, vous avez anticipé sur votre produit ». Etc...

Ces quatre grandes pages inédites de Proudhon font partie d'un carnet de lecture de 1844 mal identifié. La Bibliothèque nationale de France conserve trois autres carnets de lecture, mais pas celui-ci. La Bibliothèque municipale de Besançon conserve en revanche quatre pages de ce document (Ms 2828, p. 79-82) provenant du legs Proudhon, complétées grâce à cette acquisition (p. 83-86). Proudhon a l'habitude de noter ses commentaires sur les penseurs dont il s'inspire ou au contraire dont il s'écarte, ici principalement sur le sujet du crédit en économie.

II. Financement de l'acquisition

Le prix de ce manuscrit est de 5.200€, acquis par la bibliothèque sur ses crédits annuels d'acquisition patrimoniale.

L'association des Amis des musées et de la bibliothèque, qu'il convient ici de remercier une nouvelle fois, consciente de l'intérêt patrimonial de ces feuillets inédits qui complètent un manuscrit bisontin, souhaite accorder une participation exceptionnelle de 2.000 € à cette acquisition.

Cette aide financière d'un montant total de 2.000€ fera l'objet d'une réaffectation en dépense par décision modificative sur la ligne 21-313-21621-0089032-45000.

Mme Anne FALGA (1), conseillère intéressée, ne prend part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la participation financière de l'association des Amis des Musées et des Bibliothèques d'un montant de 2 000 €.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 54

Contre : 0

Abstention*: 0

Conseillère intéressée : 1

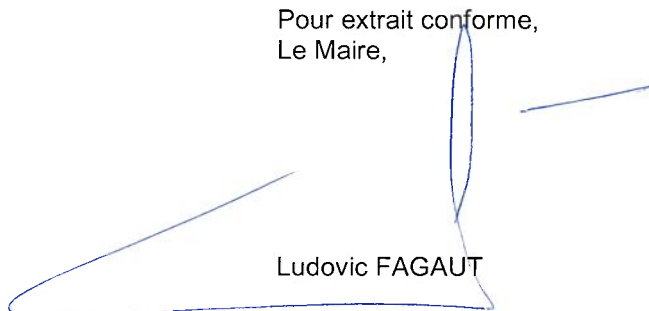
*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

Le Secrétaire de séance,



Patrick JACQUES,
Conseiller Municipal Délégué

Pour extrait conforme,
Le Maire,



Ludovic FAGAUT